

**COMMUNE DE MALZÉVILLE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 21 MARS 2013**

**Conseillers municipaux en exercice : 29**

**Membres présents à la séance :** Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, François KLAEYLE, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Jean-Marie HIRTZ, Elsa PLUMIER, Emmanuel TSCHITSCHMANN, Bernard BRAUN, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

**Votants : 28**

**Conseillers absents - excusés :** David CARABIN

**Procurations :** Samia MESSALTI à Jean-Pierre FRANOUX,  
Geneviève FLEURY à Yves COLOMBAIN.

**Secrétaire de séance :** Sophie WAKEFORD

**Date convocation :** 15 mars 2013

**N° 2013-025**

**Objet :** Demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour la programmation 2013

**Rubrique :** 7.5.1

**Rapporteur :** Daniel THOMASSIN

Il est rappelé aux membres du conseil municipal qu'une demande d'aide au titre de la DETR 2012 a été sollicitée dans le cadre de la réalisation du projet de restructuration de la salle polyvalente.

Par courrier en date du 6 juillet 2012, Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle a porté à la connaissance de Monsieur le Maire sa décision de ne pas retenir le projet de Malzéville pour la programmation 2012.

Les projets non financés sur une année de programmation peuvent être maintenus sur celle de l'année suivante. La commune de Malzéville, compte tenu de l'avancement du projet a informé les services de l'Etat du maintien du dossier pour la programmation 2013.

La présente délibération a pour objet d'approuver le coût des travaux et le plan de financement prévisionnel du projet.

Considérant le résultat de la procédure de consultation des entreprises,

Vu la délibération N°2010-056 du conseil municipal en date du 23 septembre 2010,

Vu la délibération N°2011-069 du conseil municipal en date du 20 octobre 2011, relative à la demande d'aide au titre de la dotation communale d'investissement du Conseil général de Meurthe et Moselle,

Vu l'avis de la commission « cadre de vie et développement économique » réunie le 20 mars 2013,

**Le conseil municipal,  
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ  
(1 abstention : Marc BARRON)**

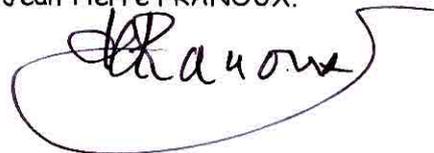
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel annexé à la présente
- **SOLLICITE** une aide au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2013

Date : 21 mars 2013

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Affichage : 26 mars 2013

Le Maire,  
Jean-Pierre FRANOUX.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
054-215403395-20130321-2013-025-DE  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 27/03/2013